

**2010/2242 - Lyon 3e - Mise à disposition par la Ville de Lyon, à titre gratuit, au profit de l'Association Habitat et Humanisme Rhône, de 5 logements du terrain sis 1 rue Verlet-Hanus à Lyon 3e – EI 03 372 en appui à la lutte contre l'habitat indigne** (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 22/02/2010, p. 0443)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Monsieur le Maire, avis favorable de la Commission pour ce rapport qui prévoit la mise à disposition à titre gratuit de 5 logements du parc privé de la Ville de Lyon pour Habitat et Humanisme. Ces 5 logements, jusque là, étaient mis à la disposition du PACT du Rhône pour les relogements rendus nécessaires pour les travaux des réhabilitations engagées dans le cadre du plan de lutte contre l'habitat indigne qui s'est achevé en 2009 et qui, je le rappelle, a permis de traiter 500 logements en partie privative et 350 logements en partie commune.

Ces 5 logements qui sont désormais mis en gestion à Habitat et Humanisme vont être utilisés en priorité pour les relogements dans le cadre des différentes actions qui sont en cours pour traiter cette question de l'habitat indigne et indécent que ce soient les programmes d'intérêts généraux immeubles sensibles, les MOUS meublés et saturnisme et également une action spécifique renforcée en cours de montage sur les quartiers de la Guillotière, Moncey, Voltaire en alternative au programme national de rénovation des quartiers anciens dégradés pour lequel nous regrettons de ne pas avoir été retenu pour des raisons dont l'objectivité ne semble pas avérée au regard d'autres villes retenues.

Avis favorable de la Commission.

M. LE MAIRE : Merci bien. Nous étions ensemble avec Louis Lévêque vendredi dernier pour le témoignage du père Devert et son appel, de manière à pouvoir essayer de libérer 1.000 toits pour 1.000 personnes en France. Je rappelle que sur les problèmes du logement dégradé, au cours des dernières années, ce sont déjà 500 logements que nous avons permis de remettre sur le marché sur Lyon, ce qui donne l'idée de l'intensité de l'action menée par la Ville de Lyon et le Grand Lyon.

M. RUDIGOZ Thomas : Monsieur le Maire, chers Collègues, je tenais à profiter de la présentation de ce rapport qui concerne l'attribution de cinq logements rue Verlet Hanus à Lyon 3<sup>e</sup>, à l'Association Habitat & Humanisme par la Ville de Lyon à titre gratuit, pour souligner le remarquable travail fait par cette association. Mon intervention s'inscrit dans la continuité de celle prononcée au Conseil d'arrondissement du 3e par ma Collègue Catherine Panassier, Adjointe à l'urbanisme dans cet arrondissement, auprès de M. Philip.

Dans la ligne de l'histoire humaniste lyonnaise, Habitat & Humanisme a su développer une action particulièrement importante et innovante pour le logement des plus défavorisés dans notre ville dans un premier temps, puis ensuite un peu partout en France, avec comme

principes de base : la mixité sociale et le rapprochement de l'économique et du social.

Créée en 1985 par Bernard Devert, cette association lyonnaise est devenue ensuite une Fédération d'utilité publique composée de 48 associations présentes maintenant dans plus de 60 départements. Elle réunit également plus de 2.000 bénévoles.

Depuis ses débuts, Habitat & Humanisme a logé près de 7.000 familles, et en 2008 sur l'ensemble de la France, 1.400 nouvelles familles ont été logées. L'Association propose aussi aux propriétaires, publics et privés, de devenir propriétaires solidaires en confiant la gestion de leurs logements à Habitat & Humanisme pour les louer à des personnes en difficulté.

Ainsi, cette association gère plus de 2.900 logements pour des propriétaires publics et privés, dont 147 qui sont mis à disposition par la Ville de Lyon et le Grand Lyon, comme ceux de la rue Verlet Hanus dont nous discutons aujourd'hui.

Dans le cadre de ce dispositif, Bernard Devert a fait un appel avant les fêtes auprès des propriétaires afin de les sensibiliser à cette problématique cruelle du mal logement qui se télescope avec un parc important de logements privés vacants. Cet appel a été entendu par plus de 500 propriétaires, dont la Ville de Lyon !

Vous venez d'en parler Monsieur le Maire, vous avez accompagné il y a quelques jours le père Devert et Monseigneur Barbarin dans une visite de logements situés dans le 5e et confiés à Habitat & Humanisme par un généreux propriétaire privé. Vous avez alors rappelé l'effort important fait par la collectivité pour le développement de logements sociaux en indiquant qu'en 2009, sur 10.000 logements créés sur l'agglomération, 4.700 étaient des logements sociaux.

On le voit face à ce terrible problème qu'est le mal logement et le non logement, la mobilisation doit être générale : avec l'intervention des collectivités, des associations comme Habitat & Humanisme, des bailleurs sociaux et de l'Etat. Malheureusement, concernant ce dernier acteur, les retards s'accumulent et les réductions budgétaires également. M. Lévêque a parlé d'un sujet pour lequel la Ville de Lyon n'a malheureusement pas été retenue par les services de l'Etat. Il y a également le budget logement de l'Etat qui est en baisse entre 2009 et 2010. Néanmoins, le projet qui nous est proposé aujourd'hui, par la Ville de Lyon, fruit d'une collaboration ancienne entre Habitat & Humanisme, la Ville de Lyon et les Lyonnais, permet d'augmenter le nombre de logements offerts aux Lyonnais en situation de précarité.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)